

Service Juridique

330 Avenue de la Plaine  
06250 MOUGINS

**Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public, en vue de l'installation d'un manège de type carrousel et de jeux au sein du site Eco' Parc à Mougins (06250)**

### FORMULAIRE D'OFFRE

Joindre à ce formulaire :

- l'état n°1 listant les équipements et dispositifs permettant de réaliser des économies d'énergie ;
- l'état n°2 relatif à la proportion de matériaux employés (nobles, recyclables, bois...) ;
- l'état n°3 listant les justificatifs (avec pièces jointes) et pièces administratives concernant le respect des normes de sécurité en vigueur ;
- L'état n°4 précisant l'amplitude horaire de l'ouverture au public ;
- l'état n°5 portant sur l'esthétique du manège et son intégration dans le site (description + plan d'implantation des installations).

La Commune de Mougins se réserve le droit de demander la production de tout état manquant, cité ci-dessus et ce jusqu'au 2 Avril 2021.



Date limite de réception des offres : 2 Avril 2021 à 16h00.

## INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Ville : .....

Agissant

(1) - en nom propre

(1) -en qualité de représentant d'une société (nom de la société et adresse du siège Social) :

.....

.....

(1) rayer la mention inutile

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

## **1<sup>er</sup> élément du critère pondéré :**

**Montant de la redevance fixe annuelle proposé par le candidat (le plancher est fixé à 6.800 €).**

Ce critère sera examiné à concurrence de 60 % dans le cadre du jugement des offres.

**Proposition de montant de la part fixe de la redevance annuelle (à partir du plancher fixé à 6.800 €) :**

En chiffres.....

En lettres.....

## **2<sup>ème</sup> élément du critère pondéré :**

**Valeur technique.**

Cet élément du critère pondéré sera examiné à concurrence de 20% dans le cadre du jugement des offres.

Il est composé de quatre sous critères :

### **1<sup>er</sup> sous- critère : réduction des consommations énergétiques, pour valeur 5 %, note sur 5.**

Dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement, le candidat est appelé à participer à l'effort de réduction des consommations énergétiques. A ce titre, il proposera des aménagements permettant des économies d'énergie (exemple : lampe basse tension, optimisation du rendement du moteur).

En cas d'état manquant, la note 0 sera attribuée.

### **2<sup>ème</sup> sous-critère : matériaux employés (nobles, recyclables), pour valeur 5 %, note sur 5.**

Le candidat fournira un état relatif à la proportion de matériaux recyclables et nobles utilisés de type bois, acier, métaux divers, toile (éco-labellisés de préférence) par rapport aux matériaux plastiques.

En cas d'état manquant, la note 0 sera attribuée.

### **3<sup>ème</sup> sous-critère : amplitude horaire de l'ouverture au public, pour valeur 5%, note sur 5.**

Le candidat fournira un état de l'amplitude horaire de l'ouverture au public du manège et des jeux.

En cas d'état manquant, la note 0 sera attribuée.

### **4<sup>ème</sup> sous critère : sécurité des installations, pour valeur 5%, note sur 5.**

L'exploitation d'un manège de type carrousel est subordonnée au respect de plusieurs obligations en matière de sécurité (décret 2008).

Le candidat devra fournir les justificatifs et pièces administratives du respect des normes de sécurité en vigueur (française, européennes....) en matière de manège de type carrousel.

En cas d'état manquant, la note 0 sera attribuée.

### **3<sup>ème</sup> élément du critère pondéré :**

**Valeur esthétique et intégration dans le site, pour valeur 20%, note sur 20.**

Le manège sera de type Carrousel et devra s'intégrer au site de l'Eco Parc. Il devra contenir des matériaux nobles de bonne qualité et en privilégiant le bois. Il devra également favoriser les constructions végétalisées. Il ne devra pas avoir l'aspect clinquant bon marché et trop coloré de certaines productions actuelles de fabrication dite « à l'Italienne » (le mot d'ordre étant sobriété de forme et de distinction).

En cas d'état manquant, la note 0 sera attribuée.

Les notes pondérées seront additionnées et une note finale sera attribuée.

Date :

Signature (et cachet éventuel) du candidat

## ETAT N°1 : EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS PERMETTANT DE REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE

Le candidat est appelé à participer à l'effort de réduction des consommations énergétiques. A ce titre, il listera les aménagements permettant de réaliser des économies d'énergie (exemple : lampe basse tension, optimisation du rendement du moteur).

Aucun autre document, brochure, catalogue, etc. ne sera pris en compte.

NOM DU CANDIDAT : .....

	Propositions de réduction de consommation d'énergie	Propositions de réduction de consommation électrique
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
...		

Feuille à reproduire si nécessaire.

## ETAT N°2 : MATERIAUX EMPLOYES (nobles, recyclables...)

Le candidat décrira et précisera la proportion des différents matériaux nobles et recyclables utilisés pour le manège et les jeux.

Aucun autre document, brochure, catalogue, etc. ne sera pris en compte.

Description et proportion (en %) des matériaux recyclables et nobles employés

Feuille à reproduire si nécessaire.





## ETAT N°5 : ESTHETISME ET INTEGRATION DANS LE SITE

Le candidat devra démontrer en quoi le projet s'intègre dans le site. A ce titre, il devra joindre un plan d'implantation ainsi que des photographies ou images des installations proposées.

Description des installations proposées et plan d'implantation :

